



Province de Québec

Avis Public

Par les présentes, avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire trésorier de la *municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE :

Conformément au décret gouvernemental du 20 décembre 2020, les modalités prévues à l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 s'appliquent.

Le Conseil municipal tiendra sa séance régulière du 15 janvier 2022 à huis clos.

Les citoyens et les citoyennes peuvent faire parvenir leurs questions au conseil par courrier électronique à l'adresse mun_ndsd-ileverte@ileverte.qc.ca ou par la poste à l'adresse 6201, chemin de l'île, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, G0L 1K0

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce sixième jour de janvier de l'an deux mille vingt-deux.

Denis Cusson, directeur général